

La lettre d'informations des locataires de Nanterre Coop' Habitat



EDITO

Les évolutions de la vie, les changements liés à la période singulière, comme les références du passé... Tous ces éléments mûrissent constamment les réflexions et guident les choix pris à la Coop'.

Aussi, dans l'objectif d'accompagner au mieux vos parcours résidentiels, de nouvelles dispositions ont été adoptées par le Conseil d'administration (CA) pour les demandes de mutation. Le barème de cotation comme la charte des attributions ont ainsi été révisés lors de la séance du CA de fin avril.

Face à l'inflation et la flambée de tous les prix, votre Coop' poursuit son accompagnement pour l'entretien locatif de vos logements qui vous revient. Pour de petits travaux à votre charge, vous pouvez solliciter, via votre gardien-ne, des interventions réactives, et surtout plus avantageuses, par nos artisans qualifiés de notre Régie ouvrière.

Et, pour bien préparer l'avenir, la mémoire du passé est primordiale. Aussi, vous êtes invité-es à parcourir notre rubrique « Notre Histoire conte », qui relate le sens de nos dénominations de résidence. En ces mois d'avril et mai, les dates anniversaires et commémorations ont été nombreuses. Journée nationale de la Déportation, capitulation de l'Allemagne nazie, crimes de Sétif, Guelma et Kherrata... Des mémoires à partager.

DES TARIFS PRIVILÉGIÉS POUR VOS PETITS TRAVAUX : DEMANDEZ À VOTRE GARDIEN.NE !

Grâce à notre Régie ouvrière interne, vous pouvez solliciter des travaux à votre charge, mais à des conditions très avantageuses.

Changement de badge, remplacement de serrure ou de poignée de fenêtre, changement de prise électrique... Pour de nombreux petits travaux qui vous reviennent dans l'entretien locatif de votre logement, la Coop' vous propose de nous solliciter directement. Par ce biais, c'est le choix d'interventions de qualité par nos collègues-artisans de la Régie ouvrière. Et surtout, ce sont à des tarifs bien moindres qu'ils vous sont proposés.

Si des actualisations tarifaires sont à noter par rapport aux années précédentes, intégrant forcément les évolutions des prix des matériaux, de nouvelles prestations sont prévues, et c'est tout à votre avantage de solliciter ces travaux par nos services, en remplissant la fiche prévue et en la déposant à votre gardien-ne.



CAP HABITAT : DES CHANTIERS COMMUNS QUI PROGRESSENT

Comme vous le savez, notre Coop' est regroupée aux côtés de 5 autres bailleurs d'Ile-de-France, unis sur des valeurs communes et des pratiques partagées.

Pour avancer sur des sujets divers qui nous concernent tous, les 6 membres de Cap Habitat poursuivent leurs échanges, pour mettre en commun les expériences respectives, s'inspirer les uns et les autres, et surtout penser de nouvelles actions à conduire ensemble.

Déjà, pour mieux faire connaître nos objectifs et considérations solidaires, pour mieux défendre le modèle de logement HLM, la valorisation de notre entité est indispensable. Après de longs échanges, une plaquette institutionnelle a été finalisée ces dernières semaines. Désormais, place à la construction d'un site internet pour renforcer cette visibilité.

Cartographie des risques, schéma patrimonial commun, politique d'achats mutualisés. Les compétences sont variées et les domaines d'intervention multiples pour harmoniser nos pratiques, mettre en commun et faire poids grâce à la force du nombre.

Et, un club « Sûreté » vient de se constituer fin avril. Les différents responsables ont pu se réunir pour partager sur les stratégies de nos organisations respectives autour du thème de la vidéosurveillance. Par cet échange sur les pratiques de chacun, une réflexion est conduite pour déterminer les organisations les plus satisfaisantes et qualitatives, répondant aux besoins des locataires.

Les échanges se poursuivront continuellement, sur ce sujet comme sur bien d'autres, pour avancer et progresser collectivement.



CA DU 29 AVRIL : DES DÉCISIONS À PARTAGER

Lors du dernier Conseil d'administration (CA) d'avril, deux délibérations ont été ratifiées pour mieux prendre en compte les besoins qui s'expriment.

Déjà, c'est le règlement intérieur de la Commission sociale qui a été modifié. Par ces évolutions votées, deux changements sont à noter. D'une part, la Commission se réunira plus fréquemment, pour mieux traiter les dossiers et situations qui la concernent. D'autre part, dans ce même esprit d'anticiper les accompagnements par la Coop' des ménages en difficulté, la Commission sera saisie et mobilisée avant que les phases contentieuses s'engagent. Par ces évolutions du règlement intérieur, le rôle social de la Coop' en sera renforcé.

Second sujet, la charte des attributions pour les demandeurs de mutation a été révisée. Telle que proposée à l'occasion du CA du mois de mars, une nouvelle cotation est prévue pour calculer le barème pour les situations de violences intrafamiliales. C'est désormais une majoration de 300 points qui sera ajoutée aux barèmes des ménages concernés par de telles situations. Aussi, les locataires en logements intermédiaires, après une ancienneté de 3 ans dans leur domicile, pourront effectuer une demande de mutation comme tout locataire de la Coop'. Cette nouvelle disposition vient corriger une difficulté pour ces locataires de logements non-conventionnés qui se retrouvaient bloqué-es dans leurs souhaits de parcours résidentiel.

Une nouvelle grille de cotation que vous pouvez retrouver sur notre site internet.

Des évolutions pour mieux tenir compte de la réalité de nos locataires.



RETROUVEZ NOTRE « HISTOIRE CONTE » : UNE MÉMOIRE À PARTAGER

Les dénominations de nos résidences sont porteuses de sens, en honorant la mémoire de grands noms, d'événements, qui ont marqué notre ville. Déjà 18 épisodes à retrouver sur notre site internet.

Comme vous le savez, les noms de nos résidences sont teintés d'histoire, de repères pour Nanterre, de récits et de parcours qui ont façonné l'identité locale. Dans nos actualités « Notre histoire conte », publiées sur notre site internet, nous revenons sur ces femmes et ces hommes qui ont contribué à construire notre ville, notre pays, dans un sens progressiste et humaniste.

18 épisodes sont à retrouver pour partager et transmettre, se souvenir d'événements historiques marquants pour entretenir et faire vivre la mémoire du passé, à travers des personnalités engagées et emblématiques. Parmi eux, les noms de Jean Moulin, Hélène et Mercédès Cocquet, Simone Veil, Lucien Ducastel, mais aussi La Commune de Paris et Muguet I et II...

À voir ou à revoir, dans la rubrique « Toutes les actualités » de notre site Internet



LE FESTIVAL PARADE(S) EST DE RETOUR !

Rendez-vous les 6, 7 et 8 juin 2025, pour le festival des arts de rue de Nanterre.

Plus de 250 artistes, 130 représentations et 39 compagnies à découvrir !

Entièrement gratuit et porté par la Ville de Nanterre, Parade(s) revient avec une programmation de spectacles de cirque, théâtre de rue, musique, danse, marionnettes... pour transformer les rues du centre ancien en une véritable scène vivante.

À ne pas manquer !

